



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°205 du vendredi 1 décembre 2017

### Cérémonie du 05 décembre 2017 :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie commémorative du 05 décembre à **11h15** devant la stèle (mairie), à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la mairie, après la cérémonie.

### Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public les 26 décembre 2017 et 2 janvier 2018.

### Parc de loisirs : objet trouvé :

Une paire de lunettes enfant de couleur prune a été retrouvée au parc de loisirs. Merci de venir la récupérer à la mairie.

### Accueil des nouveaux arrivants et Vœux du Maire :

Le Conseil Municipal invite toutes les personnes installées récemment sur la commune à un pot de bienvenue qui se déroulera le **vendredi 12 janvier 2018 à 18h30** au centre socioculturel. Les habitants qui souhaitent participer à cet accueil seront les bienvenus. Nous profiterons de cette rencontre pour souhaiter les vœux pour la nouvelle année. Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie. En effet, de nombreuses démarches sont initiées par la municipalité et les services de l'Etat. Il est important pour en bénéficier d'être identifié en mairie.

### Permanence inscription liste électorale :

Une permanence du secrétariat sera tenue le vendredi matin 29 décembre de 8h30 à 12h00, pour les inscriptions sur les listes électorales. Il faut vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Nouveau : Calitom recycle les pneumatiques :

Calitom nous informe de la collecte des pneus en Charente qui s'effectue sur quelques sites à des dates précises et sur conditions. Modalités d'inscription, dates et lieux de collecte disponibles au n° vert 08 00 50 04 29 ou sur [www.calitom.com](http://www.calitom.com). Service gratuit réservé aux particuliers charentais, pneus de tourisme uniquement (professionnels et agriculteurs non autorisés).

**Le Conseil Municipal et les Agents communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes.**

